



**Délibération du Conseil Municipal  
Commune de ROUVRES  
28260**

**Séance du 07 avril 2025**

**2025/03**

**République Française  
Département d'Eure et Loir**

Nombre de membres du conseil municipal	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres ayant pris part à la délibération
<b>15</b>	<b>15</b>	<b>9</b>
L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel, sous la présidence de Madame Nathalie MILWARD, Maire. Le Conseil Municipal a été convoqué le 26 mars 2025.		

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Nathalie MILWARD, Monsieur Albert ROUILLARD, Madame Catherine PONSARDIN, Monsieur Cyril CHESNEL, Monsieur Thierry FERRIÉ, Monsieur Christophe LEBON, Monsieur Vincent RAYMOND, Madame Danièle LARGILLIERE, Monsieur Aurélien MAUFRAIS.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Madame Odile MENNESSON ayant donné pouvoir à Madame Danièle LARGILLIERE, Monsieur Hadrien LESUEUR.

**ABSENTS :**

Madame Caroline DUPOND,  
Monsieur Jehan LALANDE,  
Monsieur Jérémie ZARPAS.  
Madame Alice LIGNEUL.

Monsieur Albert ROUILLARD a été élu secrétaire

**Objet de la délibération : Vote du compte financier unique (CFU) 2024**

**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

## 2025/03

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2023/22 du 27 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du compte financier unique (CFU) en lien avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP) ;

**Vu** la convention relative à l'expérimentation du CFU du 28 septembre 2023 ;

**Vu** le CFU 2024 de la commune de Rouvres ;

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

**Considérant**, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas recevoir une procuration d'un des membres du conseil municipal ;

**Considérant** le CFU présenté et résumé commune suit :

**2025/03**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	822 942.60 €	685 310.00 €	1 508 252.60 €
	Recettes réalisées	553 893.32 €	711 409.84 €	1 265 303.16 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	975 908.30 €	1 074 853.11 €	2 050 761.41 €
	Dépenses réalisées	711 637.05 €	577 832.82 €	1 289 469.87 €
	Restes à réaliser	214 213.00 €	0 €	214 213.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 157 743.73 €	133 577.02 €	- 24 166.71 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs reportés (+/-)	152 965.70 €	389 543.11 €	542 508.81 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 4 778.03 €	523 120.13 €	518 342.10 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 214 213.00 €	0 €	- 214 213.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 218 991.03 €	523 120.13 €	304 129.10 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention, Madame le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,**

**2025/03**

**APPROUVE** le CFU 2024 de la commune de Rouvres.

**DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil Municipal le jour, mois et an susdits.

A Rouvres,  
Le 08 avril 2025

**Le Maire,**

**Nathalie MILWARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803217-20250407-202503-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025  
Affichage : 11/04/2025

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,  
A Rouvres, le 07/04/2025  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Rouvres, le 07/04/2025

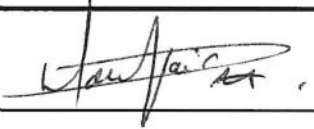
Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 9 + 1 pouvoir  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES : Pour : 9  
 Contre : 6  
 Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

01 MILWARD Nathalie	
02 ROUILLARD Albert	
03 PONSARDIN Catherine	
04 DUPOND Caroline	
05 CHESNEL Cyril	
06 FERRIE Thierry	
07 LEBON Christophe	
08 RAYMOND Vincent	
09 LALANDE Jehan	
10 MENNESSON Odile Pouvoir à Madame Danièle LARGILLIERE	
11 ZARPAS Jérémie	
12 LARGILLIERE Danièle	
13 LESUEUR Hadrien	

## ARRETE ET SIGNATURES

14 MAUFRAIS Aurélien	
15 LIGNEUL Alice	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803217-20250407-202503-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025  
Affichage : 11/04/2025

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 04/02/2025

<b>Comptable(s)</b>	<b>Ayant exercé au cours de la gestion</b>
M Lionel THOMAS	du 01/01/2024
	au 04/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**RIVREAU Caroline (1026067681-0), Inspecteur des Finances Publiques**

**A DDFIP D'EURE-ET-LOIR, le 06/02/2025**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.  
**THOMAS Lionel (1014012165-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**

**A DREUX AGGLOMERATION, le 07/02/2025**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 07/04/2025 par l'organe délibérant.  
**MILWARD NATHALIE (nmilward1-xt), Maire**

**A ROUVRES, le 08/04/2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 028-212803217-20250407-202503-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 10/04/2025  
 Affichage : 11/04/2025

